

# REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINNE DE L'ENVIRONNEMENT



## DOSSIER : LA RSE ET LES ACTIVITÉS EXTRACTIVES EN AFRIQUE

N°5 AVRIL 2022



# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	7
La RSE et les activités extractives en Afrique Par Chancia IVALA PLAINE	7
<b>DÉVELOPPEMENT</b>	10
Règlementation minière et contribution au développement local du Sahel Par Nadiratou MAINASSARA	10
L'exploitation minière en Afrique au service du développement et des droits de l'Homme: du paradoxe des ressources minières, à l'élaboration d'un algorithme de gestion de l'économie minière Par Jerry Nino MENGUE	19
<b>DROITS DE L'HOMME &amp; ENVIRONNEMENT</b>	27
La préservation des droits des populations locales dans les régimes juridiques des activités extractives en Afrique noire francophone Par Christian Fabrice YINDJO TOUKAM	27
L'activité minière et le droit à un environnement sain en République démocratique du Congo Par Hilaire KABUYA KABEYA TSHILOBO	33
<b>MULTINATIONALES</b>	39
Représentation de la RSE par les populations riveraines des multinationales du bassin du Congo Par Joseph Yves ZOA ZOA	39
<b>ACTIVITÉS EXTRACTIVES</b>	47
Industries extractives pétrolières et gazières et développement durable : la réalité algérienne Par Farida SI MANSOUR, Sabrya OUAMAR- BERKAL & Karima SI SALAH/-KISSOUM	47
Politiques publiques minières, RSE et développement local au Cameroun : cas de l'exploitation du diamant à l'Est-Cameroun Par Yves-Patrick MBANGUE NKOMBA & Claude BOULA	59
<b>BIODIVERSITÉ</b>	66
Les politiques extractives au Cameroun et la responsabilité sociale des entreprises: pour une conservation de la biodiversité controversée ? Par Yves-Patrick MBANGUE NKOMBA, Isabelle Dorcas OLEYA NOAH & Christelle Flavie EWANE SOPPI	66
<b>MINIER</b>	72
L'encadrement de la RSE par le Code minier du Cameroun Par Hervé MVONDO MVONDO	72
<b>RISQUE</b>	78
La normalisation de l'anticipation du risque environnemental en droit minier camerounais Par Diane TAPIMALI MAFOLIGANG	78

Dossier : La RSE et les activités extractives en Afrique



# SOMMAIRE

<b>VARIA</b>	<b>85</b>
<hr/>	
Exploitation des ressources en eau en Afrique : Crises et conflits Par Ordy Philaine BETGA AKEUDJI	86
Politiques agricoles compétitives en Afrique centrale (Zone CEMAC): pour une croissance économique Optimale Par Dieudonné MBARGA	93
La pénalisation croissante des droits sociaux : justiciabilité ou expression d'une déresponsabilisation de l'Etat camerounais ? Par Rodrigue TCHATCHOUANG TCHEJIP	102
La prévention comme prisme de réalisation optimale des opérations de paix en Afrique Par Naïmatou YOUPANGAIN LIMBEPE	110
ONGE et Co-construction de l'action publique en faveur de l'éducation au développement durable dans la Réserve de la Biosphère du Dja au Cameroun Par Henri Ludovic MBOHA NYAMSI	121





# ÉQUIPE DE LA REVUE

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de L'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'homme spécialisée en études migratoires (Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Docteur en Droit public, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Président de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université de Paris (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba TOURE** : Consultante en Corporate sustainability pour l'Afrique de l'ouest, Enseignante à Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- **Eric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

## COMITÉ DE RÉDACTION

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO**
- **Carine EDOU**
- **Astrid AVOULOU**
- **Noël Romulad MEKE**
- **Ulrich Aurélien METENDE**
- **Hervé MVONDO**
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH**
- **Maurice MWAIYANGA**
- **Deborah MAKONDA**
- **Joël MOUDIO MOTTO**

Directrice de publication : **Chancia IVALA PLAINE**  
Éditeur : Association Jeunesse Africaine pour l'Environnement  
Siège social : 5, avenue du Général de Gaulle 94160 - Saint-Mandé  
N° ISSN : 2778-584X  
Site internet : <http://www.association-jae.com>  
Dépôt légal : Avril 2022  
Prix à l'unité : 35 euros (papier) - 30 euros (numérique)  
Courriel : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com)  
Imprimerie : Imprimé par nos soins  
Graphisme et Maquette réalisés par : Factotum 360°



# ÉDITORIAL

## La RSE et les activités extractives en Afrique



**Chancia IVALA PLAINE**

Juriste en droit de l'environnement

Présidente de *Jeunesse Africaine pour l'Environnement*

Courriel : [plaine.chancia@gmail.com](mailto:plaine.chancia@gmail.com)

La prolifération des multinationales dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, met en lumière leurs devoirs envers les parties prenantes, à travers la responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui peut être un ferment de développement communautaire dans ces économies. La RSE pourrait répondre à l'amélioration du bien-être social des populations riveraines, à ces exploitations industrielles, qui sont négativement impactées par les activités extractives des grandes entreprises. La transition progressive du secteur minier vers le développement durable grâce aux actions réciproques d'une part de l'État, d'autre part des entreprises minières et des populations, pourrait redéfinir le cadre de gestion relatif au développement des projets miniers dans les États africains.

Tout d'abord, dans ce 5e numéro spécial nous avons développé sur le fait que l'Afrique de l'Ouest reste une région richement dotée en ressources minières, spécifiquement au Sahel. Les gouvernements de cette zone géographique ont entrepris des réformes juridiques, en mettant les populations locales au cœur des enjeux environnementaux et sociaux. Il existe un questionnement face à la spécificité africaine concernant la « malédiction » des ressources naturelles. En effet, les standards de développement social dans ces pays en développement sont vu à la baisse.

Deuxièmement, la découverte de nouveaux gisements en Afrique n'a pas toujours pris en compte les exigences du développement durable ainsi que la préservation des droits des populations locales dans les territoires sur lesquelles est exercée l'exploitation minière et extractive. Par exemple, en République démocratique du Congo, l'activité minière s'accompagne par des pollutions de différents types (atmosphérique, terrestre ou aquatique) qui porte gravement atteinte aux droits humains, ainsi qu'au respect du principe du droit à l'environnement sain des communautés locales riveraines des milieux où s'exerce l'exploitation minière. Il y a ainsi lieu d'engager la RSE desdites sociétés extractives et d'envisager des réparations en faveur des populations riveraines victimes.

Troisièmement, les principes de la RSE sont inappliqués par les multinationales extractives, forestières et agricoles qui sont notamment installées dans le bassin du Congo. Cela est illustré par les lacunes qui restent toujours apparentes.

Quatrièmement, l'Algérie a, depuis les années 1990, inscrit le développement durable dans son discours politique et institutionnel. En effet, il convient de réfléchir sur l'économie algérienne qui tire une grande part de ses revenus des industries extractives pétrolières et gazières. En outre, l'exploitation minière au Cameroun apparaît au cœur des préoccupations environnementales. Les politiques publiques extractives sont caractérisées par le sous-développement des zones d'exploitations. De ce fait, la RSE devrait être prise en compte dans l'élaboration de la politique publique minière au Cameroun pour améliorer les pratiques du développement local.

Cinquièmement, une mise en œuvre controversée de la protection qu'offre la RSE dans le cadre de la problématique de la biodiversité dans le domaine de l'extractivisme. Au Cameroun, l'implantation des entreprises extractives a souvent menée à des destructions quantitatives de la biodiversité.

Sixièmement, depuis l'adoption du nouveau Code minier par le législateur camerounais en 2016, la RSE est devenue une norme d'initiative volontaire qui exige des sociétés extractives de prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales.

Septièmement, le risque environnemental doit être maîtrisé du fait que l'activité minière impacte négativement l'environnement. L'anticipation du risque devrait être encadrée par les principes de précaution et de prévention en matière environnementale. Ce qui n'est pas pratiqué dans les pays africains à faible législation environnementale.

Dans la rubrique VARIA de ce 5e numéro spécial, a été analysé à côté de la « malédiction » des ressources minières,



l'existence du conflit autour des ressources en eau qui est exacerbée par les effets du changement climatique. Nous soulignons également qu'afin d'assurer une croissance optimale dans la zone Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), des politiques agricoles plus compétitives doivent être mises en œuvre pour booster le développement économique. Une autre contribution traite des droits de l'Homme qui connaissent des sorts différents au titre de leur justiciabilité. En effet, les droits sociaux, économiques et culturels ne sont pas soumis aux mêmes facilités d'invocabilité devant le juge camerounais. Par ailleurs, il est nécessaire que les organisations africaines ayant compétence en matière de maintien de la paix se donnent les moyens de prévenir les situations de menaces continues sur le continent. Ces organisations doivent faire usage de l'approche préventive à la fois de façon stratégique et opérationnelle. Enfin, un dernier article a apporté un éclairage sur l'éducation au développement durable (EDD) assurée par les organisations non gouvernementales en environnement (ONGE). C'est par exemple le cas, dans le cadre de la gestion de la Réserve de la Biosphère du Dja (RBD) au Cameroun qui a permis de mettre en lumière une collaboration effective entre l'Etat et la société civile dans la promotion d'une bonne gouvernance publique.



# DÉVELOPPEMENT

## Règlementation minière et contribution au développement local du Sahel



Nadiratou MAINASSARA  
Doctorante en droit à l'IODE  
Université Rennes 1, France  
Courriel: nadiramainassara@gmail.com

### RÉSUMÉ

Les ressources minières les plus importantes du continent sont concentrées en Afrique centrale et australe. Mais il n'empêche que l'Afrique de l'Ouest reste une région richement dotée. Et cette étude portera précisément sur le Sahel, zone touchée entre autres par la pauvreté, les conflits et les effets du changement climatique.

Conscients du fort potentiel de développement pouvant résulter du secteur minier, les gouvernements ont entrepris de nombreuses réformes, notamment juridiques, dans le but de favoriser le développement national des États et corrélativement, celui des populations. Mais cette évolution n'est pas exempte de critiques et il serait intéressant de les exposer. Le cadre juridique minier s'entend de la combinaison des normes communautaires et internationales, codes miniers nationaux, règlements et conventions. Les populations locales sont désormais au cœur des enjeux. Leurs droits sont garantis, du moins par les textes : entre autres la mise en place d'exigences de contenu local (préférence nationale pour la fourniture de biens et services, et en matière de recrutement du personnel), la mise en place de fonds de développement local (avec un contrôle cependant perfectible de leur utilisation), et la préservation de l'environnement et du patrimoine national.

Mots-clés : Minier, réglementation, Sahel, développement local.

### ABSTRACT

*The continent's most important mineral resources are concentrated in Central and Southern Africa. Nevertheless, West Africa remains a rich region. And this study will focus precisely on the Sahel, an area affected by poverty, conflicts and climate change.*

*Aware of the high development potential that can result from the mining sector, governments have undertaken numerous reforms, particularly legal reforms, with the aim of promoting the national development of the states and, correspondingly, that of the populations. But this development is not free of criticisms and it would be interesting to expose them.*

*The mining legal framework refers to the combination of community and international standards, national mining codes and conventions. Local populations are now at the heart of the issues. Their rights are guaranteed, at least by the texts: among other things, the establishment of local content requirements (national preference for the supply of goods and services - and in terms of the recruitment of staff), the establishment of local development funds (with, however, perfectible control of the funds), and the preservation of the environment and the national heritage.*

Keywords: Mining, regulation, Sahel, local development.



# L'exploitation minière en Afrique au service du développement et des droits de l'Homme : du paradoxe des ressources minières, à l'élaboration d'un algorithme de gestion de l'économie minière



Jerry Nino MENGUE  
Doctorant en droit international public  
Master 2 en Science politique  
Université de Douala, Cameroun  
Courriel: menguejerryino@gmail.com

## RÉSUMÉ

Pendant longtemps, il a été admis que les pays les mieux nantis sur le plan du développement étaient également ceux qui étaient riches en ressources naturelles en général et minières en particulier. Mais, il en est autrement, notamment dans les pays en développement, où la dotation en ressources minières ne produit pas le même effet ; ce qui a donné naissance à un phénomène nouveau, baptisé par les spécialistes du développement de « *malédiction des ressources naturelles* ». De fait, il est étonnant que des pays potentiellement riches en ressources minières affichent des standards de développement social aussi bas, à l'instar de ceux observés dans les pays d'Afrique. Il en résulte donc l'idée selon laquelle la dotation en ressources naturelles soit un actif pour certains pays et un passif pour d'autres. C'est une question de développement économique qui soulève l'interrogation suivante : comment expliquer et comprendre que les Etats africains riches en ressources minières soient les plus pauvres ? Des questions périphériques subsistent également : Comment comprendre que les pays occidentaux (Europe, Etats-Unis d'Amérique) non pourvus en ressources minières comme le continent berceau de l'humanité, connaissent une trajectoire différente des pays africains en matière de développement ? Existe-t-il une spécificité africaine à la malédiction des ressources naturelles ? Quel algorithme faut-il élaborer afin que l'exploitation minière soit un catalyseur de développement pour l'Afrique ? Ces interrogations nous permettent de déboucher sur les résultats suivants : l'exploitation minière en Afrique est enfermée dans des contraintes structurelles liées au triangle actantiel Etat-populations locales-compagnies extractives. C'est ce paradoxe des ressources qui appelle la définition d'un nouvel algorithme managérial afin de favoriser le développement des Etats africains par le biais de l'activité minière.

Mots-clés : Contenu local, paradoxe des ressources minières, malédiction des ressources naturelles, algorithme managérial, étude d'impact environnemental.

## ABSTRACT

*For a long time, it was accepted that the countries that were better off in terms of development were also those that were rich in natural resources in general and mining in particular. However, this is not the case, especially in developing countries, where the endowment of mineral resources does not have the same effect. This has given rise to a new phenomenon, dubbed by development specialists as the « curse of natural resources ». It is astonishing that countries potentially rich in mineral resources have such low standards of social development, as those observed in African countries. This leads to the idea that natural resource endowment is an asset for some countries and a liability for others. This is an economic development issue that raises the following question: how can it be explained and understood that African states rich in mineral resources are the poorest? Peripheral questions also remain: How can it be understood that Western countries (Europe, United States of America), which are not endowed with mineral resources like the continent that is the cradle of humanity, have a different development trajectory than African countries? Is there an African specificity to the curse of natural resources? What algorithm should be developed to make mining a catalyst for development in Africa? These questions lead to the following results: mining in Africa is locked into structural constraints linked to the actantial triangle of state, local populations and extractive companies. It is this resource paradox that calls for the definition of a new managerial algorithm to foster the development of African states through mining.*

Keywords: Natural resource curse, managerial algorithm, environmental impact assessment, local content, mining resources paradox.





# DROITS DE L'HOMME

## La préservation des droits des populations locales dans le régime juridique des activités extractives en Afrique noire francophone



Christian Fabrice YINDJO TOUKAM

Ph.D en droit public

Université de Douala (Cameroun)

Courriel: fabricelove2010@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

Les activités extractives ont un fort potentiel dans la dynamisation du développement d'un État, mais elles sont aussi fortement nocives. Pour ce second pan, elles le sont d'abord à partir de la dégradation de l'environnement, ensuite par les effets sur la santé des populations locales. La préservation des droits de ces populations est un impératif qui impose aux sociétés extractives une meilleure considération de leurs dignités individuelles et collectives. Elles doivent être traitées avec équité c'est-à-dire par la protection des droits et la réparation des dommages subis du fait de l'extraction des ressources minières. La préservation des droits passe également par la manifestation de la solidarité qui doit être le fondement des rapports entre sociétés extractives et populations locales. Ces sociétés doivent participer au développement social des zones d'extraction de même que les zones riveraines.

Mots-clés : équité, solidarité, environnement, ressources minières.

### ABSTRACT

*Extractive activities have great potential in boosting the development of state, but they are also highly harmful. For this second time and are first from the degradation of the environment, then by the effects on the health of local populations. The preservation of the rights of these populations is an imperative and imposes on extractive companies a better consideration of their individual and collective dignities. They must be treated with equity, that is to say by the protection of rights and the repair of damages suffered as a result of the extraction of mineral resources. The preservation of rights also requires the demonstration of solidarity which must be the foundation of relations between extractive companies and local populations. These companies must participate in the social development of the extraction areas as well as the riparian areas.*

*Keywords: equity, solidarity, environment, mining resources.*



# L'activité minière et le droit à l'environnement sain en République démocratique du Congo



Hilaire KABUYA KABEYA TSHILOBO

Professeur des universités, Université Officielle de Mbuji-Mayi

Doyen à la Faculté de Droit

Avocat aux Barreaux de Mbuji-Mayi et de Kinshasa Gombe (République démocratique du Congo)

Courriel: kabuyahilaire@gmail.com

## RÉSUMÉ

Toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral. Elle a le devoir de le défendre, par toutes voies de droit en action individuelle ou collective, aux termes de l'article 46 de la loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement de la République démocratique du Congo (RDC). Malheureusement, l'activité minière s'accompagne de différentes sortes de pollution (atmosphérique, terrestre, aquatique) ; ce qui porte gravement atteinte aux droits humains, spécialement le droit à l'environnement sain des communautés locales riveraines des milieux où s'exerce l'exploitation minière. Les eaux des rivières recevant des rejets ne répondent plus à aucune des caractéristiques de l'eau (incolore, inodore...). D'où les maladies d'origine hydrique comme le choléra, la typhoïde, la dysenterie... Il y a lieu d'engager la responsabilité sociale des entreprises (RSE) exploitantes des mines et envisager des réparations en faveur des populations victimes de cette situation, par l'application efficace et efficiente des dispositions légales en la matière, sans oublier l'éducation mésologique.

Mots-clés : Environnement, droits humains, RSE, réparation, éducation mésologique.

## ABSTRACT

*Every person has the right to a healthy environment conducive to their full development. They have a duty to defend it, by all legal means in individual or collective action, under the terms of Article 46 of Law No. 11/009 of 9 July 2011 on the fundamental principles relating to the protection of the environment of the Democratic Republic of Congo (DRC). Unfortunately, mining activity is accompanied by various types of pollution (atmospheric, terrestrial, aquatic); this seriously undermines human rights, especially the right to a healthy environment of local communities living near the areas where mining is carried out. The water in the rivers receiving the discharges no longer has any of the characteristics of water (colourless, odourless, etc.). Hence water-borne diseases such as cholera, typhoid, dysentery, etc. There is a need to engage the social responsibility of mining companies (CSR) and to envisage reparations for the populations that are victims of this situation, through the effective and efficient application of legal provisions in this area, without forgetting mesological education.*

*Keywords: Environment, human rights, CSR, reparation, mesological education.*



# MULTINATIONALES

## Représentation de la RSE par les populations riveraines des multinationales du bassin du Congo



Joseph Yves ZOA ZOA  
Géographe  
Chercheur au CNE/MINRESI (Cameroun)  
Courriel: yveszoa@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

Les multinationales qui se présentent comme les organisations unitaires, économiquement et stratégiquement, privées ou publiques ; elles réalisent les investissements industriels, commerciaux ou financiers directs à l'étranger. C'est ainsi que certaines installent leurs filiales industrielles dans les territoires nationaux ou régionaux des pays du bassin du Congo en Afrique centrale. Cette installation vise l'exploitation des ressources minières, agroalimentaires, forestières et hydro-électrique. Leur arrivée est source d'espoir pour la croissance, le développement et le bien-être des collectivités urbaines, des communautés locales riveraines et l'ensemble des ménages. Parce qu'elles se sont engagées dans leurs conventions d'établissement d'appliquer la responsabilité sociétale de l'entreprise qui consiste à apporter les appuis multiples et conséquents aux pays d'accueil et à leurs populations. Sauf que les récits de vie des habitants à proximité des sites d'exploitation et aussi les observations de terrain dans lesdits sites révèlent que cet engagement reste davantage pour certaines entreprises dans les textes. Les actions relatives à la RSE semblent peu visibles. Toute chose qui décourage désespère les communautés riveraines. En revanche, d'autres parmi ces sociétés mettent en œuvre le contenu de ce dispositif à travers les subventions des constructions des équipements et infrastructures de base aux populations notamment les forages d'eau, l'entretien des voiries rurales, l'appui à la scolarisation des jeunes ou les offres de bourses de formation aux riverains, etc. Ce deuxième groupe apporte un véritable espoir pour la croissance et le développement des communautés tant rurales qu'urbaines du bassin du Congo. Notre papier révèle le dualisme de la RSE pour les riverains de ces multinationales où se mêlent espoirs et désespoirs. Notre démarche en premier évoque les espoirs suscités. En second elle analyse les désespoirs créés.

Mots-clés : Espoirs, désespoirs, représentation, RSE, multinationale.

### ABSTRACT

*Multinationals that present themselves as unitary, economically and strategically, private or public organizations; They achieve industrial, commercial or financial investments abroad. This is how some set up their industrial subsidiaries in the national or regional territories of the Congo Basin, for the exploitation of mining, agri-food, forestry and hydro-electrical resources. This implementation is hope for the growth, development and well-being of urban communities, local neighboring communities and all households. Because they have engaged in their establishment agreements to apply the company's societal responsibility for providing multiple and consequent support to the host countries and their populations. Except that the living states of the inhabitants near the operating sites and also the field observations in the said sites reveal that this commitment is more for some companies in the texts. Actions relating to CSR seem to be not very visible. Anything that discourages the local communities to despair. On the other hand, others among these companies implement the content of this device through construction grants for Basic equipment and infrastructures for people, including water borehole, maintenance of rural roads, supporting education of young people or scholarship offers, etc. This second group brings a real hope for the growth and development of both ultra-urban communities in the Congo Basin. Our paper reveals the dualism of CSR for the residents of these multinational where hope and despair mingle. Our approach first evokes the hopes. In the second she analyzes the despair created.*

Keywords: Hopes, despairs, representation, CSR, multinational.



# ACTIVITÉS EXTRACTIVES

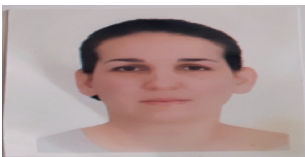
## Industries extractives pétrolières, gazières et développement durable : la réalité algérienne



**Farida SI MANSOUR**  
Enseignante-chercheuse  
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou  
Courriel: simansourfarida@hotmail.fr



**Sabrya OUAMAR-BERKAL**  
Enseignante-chercheuse  
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou  
Courriel: ouamar\_sabrya@yahoo.fr



**Karima SI SALAH-KISSOUM**  
Enseignante-chercheuse  
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou  
Courriel: karima\_sisalah@yahoo.fr



**Rafika BOUROKBA BOURAYEB**  
Doctorante, ESC KOLEA  
Courriel: rafbourokba@hotmail.com

### RÉSUMÉ

L'Algérie inscrit le développement durable dans le discours politique et institutionnel, depuis les années 1990, à la faveur d'une orientation vers l'économie de marché dans la mouvance de la prise de conscience mondiale quant à la fragilité de la Terre. Le concept devient, d'ailleurs, « le cadre » phare d'une économie productive et compétitive dans la constitution algérienne. En 2015, dix-sept objectifs de développement durable sont adoptés en accord avec l'engagement du pays dans l'accomplissement des directives de la COP21 (Paris). Le décor de durabilité semble être une réalité en construction. Pourtant, l'économie algérienne est foncièrement rentière, sa création de valeur provient, presque exclusivement, des industries extractives pétrolières et gazières et la nécessité de maintenir ses performances économiques passe inexorablement par l'impulsion du secteur énergétique. Cela n'empêche pas le pays d'implémenter une Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable à l'horizon 2018-2035. De surcroît, la volonté de captiver de nouveaux investisseurs pour maintenir sa compétitivité internationale sur le marché de l'énergie, dans le cadre de la nouvelle législation sur les hydrocarbures adoptée en décembre 2019, n'écarte pas totalement les énergies non conventionnelles au moment où le pays occupe la troisième place au niveau africain en matière de capacités d'énergies renouvelables installées avec 0,5 Gigawatts (GW) à fin 2020, après l'Afrique du Sud et l'Égypte, selon le rapport mondial sur l'état des énergies renouvelables de l'initiative REN21. Il faut dire que le pays possède les troisièmes plus grandes réserves de gaz de schiste au monde. Ces contradictions invitent à une réflexion sur la gestion du triptyque Industries pétrolières et gazières, rente et développement durable en Algérie dans le cadre des politiques publiques. Dans un premier temps, cet article se propose de revenir sur la relation rente et industries extractives pétrolières et gazières en Algérie pour mettre en exergue, dans un second temps, les traits saillants des politiques publiques visant à imprégner la première source de richesses du pays des conditions de durabilité.

Mots-clés : Activités extractives, Algérie, Rente, Pétrole et Gaz, Politique Publique.

### ABSTRACT

Algeria has included sustainable development in its political and institutional discourse since the 1990s, in favor of an orientation towards the market economy in the wake of global awareness of the fragility of the Earth. The concept becomes, moreover, «the framework» flagship of a productive and competitive economy in the Algerian constitution. In 2015, seventeen sustainable development goals are adopted in line with the country's commitment to the fulfillment of the COP21 (Paris) guidelines. The sustainability set seems to be a reality under construction. However, the Algerian economy is fundamentally rentier, its value creation comes, almost exclusively, from the oil and gas extractive industries and the need to maintain its economic performance passes inexorably by the impetus of the energy sector. This does not prevent the country from implementing a National Strategy for the Environment and Sustainable Development for 2018-2035. In addition, the desire to attract new investors to maintain its international competitiveness in the energy market, under the new legislation on hydrocarbons adopted in December 2019, does not totally rule out non-conventional energy at a time when the country occupies the third place in Africa in terms of installed renewable energy capacity with 0.5 Gigawatts (GW) at the end of 2020, after South Africa and Egypt, according to the global report on the state of renewable energy of the REN21 initiative. It must be said that the country has the third largest reserves of shale gas in the world. These contradictions invite reflection on the management of the triptych oil and gas industries, rent and sustainable development in Algeria within the framework of public policies. In a first step, this article proposes to review the relationship between rent and oil and gas extractive industries in Algeria to highlight, in a second step, the salient features of public policies aimed at impregnating the first source of wealth of the country with conditions of sustainability.

Keywords: Extractive activities, Algeria, Rent, Oil and Gas, Public Policy.





# Politiques publiques minières, RSE et développement local au Cameroun : cas de l'exploitation du diamant à l'Est-Cameroun



Yves-Patrick MBANGUE NKOMBA  
Chercheur au CERDAP GIRSP  
Université de Yaoundé II (Cameroun)  
Courriel: yves.mbangue@univ.org



Jean Claude BOULA  
Chercheur au CERDAP GIRSP  
Université de Yaoundé II (Cameroun)  
Courriel: claudeboula99@gmail.com

## RÉSUMÉ

L'enjeu de développement socio-économique, l'exploitation minière apparaît désormais au cœur des préoccupations mondiales. En effet, matérialisée par les problématiques environnementales, de développement local et de RSE, l'activité minière en général et celle du diamant en particulier alimentent les débats. Au Cameroun, la création en 2020 de la Société Nationale des Mines (SONAMINES) vient réaffirmer l'importance accordée par le gouvernement camerounais à l'exploitation minière. Cependant, les politiques publiques extractives pour le cas du diamant à l'Est-Cameroun, laisse transparaître des fébrilités, caractérisées par le sous-développement des zones d'exploitations. Face à ce problème, la présente réflexion s'interroge sur le rôle de la RSE dans la fabrique des politiques publiques minières en lien avec les pratiques du développement local. Celle-ci sera intelligée à partir de l'approche par les instruments. Cette dernière nous permet de rendre compte à partir d'une double considération de la RSE, prise comme instrument d'action publique, tout en analysant ce type de politique publique qui donne sens à la notion complexe du développement local, ensuite comme outil technique d'élaboration de la politique publique minière au Cameroun.

Mots-clés : Politiques publiques minières, RSE, développement local.

## ABSTRACT

*As a socio-economic development issue, mining now appears to be at the heart of global concerns. Indeed, materialized by environmental, local development and CSR issues, mining in general and diamonds in particular feed the debates. In Cameroon, the creation in 2020 of the National Mining Company (SONAMINES) reaffirms the importance given by the Cameroonian government to mining. However, the extractive public policies for the case of diamonds in East-Cameroon reveal febrilities, characterized by the underdevelopment of the exploitation areas. Faced with this problem, this reflection questions the role of CSR in the making of public mining policies in connection with local development practices. This one will be intelligent from the approach by the instruments. The latter allows us to report from a double consideration of CSR, taken as instrument of public action, while analyzing this type of public policy which gives meaning to the complex notion of local development, then as a technical tool for development of public mining policy in Cameroon. Our response will be based on the approach through public action instruments, which will allow us to highlight CSR as a local development of public mining policies and as instrument of public action for local development, but also of CSR in the Cameroonian mining sector.*

*Keywords: Mining public policies, CSR, local development.*

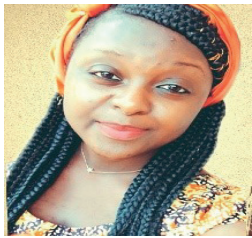


# BIODIVERSITÉ

## Les politiques extractivistes au Cameroun et la responsabilité sociale des entreprises : pour une conservation de la biodiversité controversée ?



**Yves-Patrick MBANGUE NKOMBA**  
*Enseignant-chercheur, maître-assistant en science politique*  
*Université de Yaoundé II*  
*Membre du GIRSP*  
Courriel: mbangos@gmail.com



**Isabelle Dorcas OLEYA NOAH**  
*Doctorante, Université de Yaoundé II*  
*Membre du GIRSP*  
Courriel: oleyanoah@gmail.com



**Christelle Flavie EWANE SOPPI**  
*Doctorante, Science politique, Université de Yaoundé II*  
*Membre du GIRSP*  
Courriel: christelleewane@gmail.com

### RÉSUMÉ

La responsabilité sociale des entreprises, également appelée responsabilité sociétale de l'entreprise est la contribution des entreprises au développement durable. Le comité interministériel de l'environnement assiste le gouvernement camerounais dans ses missions d'élaboration, de coordination, d'exécution et de contrôle des politiques nationales en matière d'environnement et de développement durable. A ce titre, il veille au respect et à la prise en compte des considérations environnementales notamment dans la mise en œuvre des programmes d'extraction minière.

Dans le paysage environnemental camerounais, on observe des comportements d'entreprises extractivistes témoignant de l'émergence polémique de la RSE. Si ce concept n'est pas nouveau, dans notre environnement, il connaît une mise en œuvre parfois controversée, ceci en partie du fait de la protection de façade qu'offre la RSE dans le cadre de la protection de la biodiversité en ce qui concerne le domaine de l'extraction. Fort est donc de constater que l'implantation des entreprises extractivistes au Cameroun a très souvent menée à des destructions quantitatives de la biodiversité sans précédent sous le regard muet des autorités gouvernementales et ceci sans possibilité de réparation. Sous le regard de l'approche développementaliste que nous mobilisons, la RSE devient de ce fait un leurre.

Mots-clés : Politique extractiviste, responsabilité sociale de l'entreprise, conservation de la biodiversité.

### ABSTRACT

*The social responsibility of figured companies, also called societal responsibility of the company, is and contribution companies to sustainable development. The inter-ministerial Committee of the Environment attends the Cameroonian government in its development missions, of coordination of execution and control of nation environnementale and sustainable development policies. As suc hit sees to the respect and consideration of environmental considerations especially in the implementation of mining extraction programs.*

*In the Cameoonian environmental landscape, we observe behaviours of extractivist companies festifying to the contrvrsial rise of the CSR. While this concept is not new, in our environment it is sometimes controversial in its implementation, partly because of the window dressing that CSR offers in the context of biodiversity protection with regard to the extractive sector. Strong is therefore to note that the implantation of extractivist companies in Cameroon has very often led to quantitative destruction of biovarious unprecedented under the mute look of government authorities and this without the possibility of repair. Under the gaze of the developmentalist approach we are mobilizing, CSR is thus becoming a decoy.*

*Keywords: Extrativist policy, corporate social responsibility, conservation of biodiversity.*



## L'encadrement de la RSE par le Code minier du Cameroun



Hervé MVONDO MVONDO

Ph.D en droit, Université de Yaoundé II

Chargé de Recherche

Centre National d'Education/MINRESI (Cameroun)

Courriel: herve.mvondo@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

La tendance entrepreneuriale actuelle en vigueur au Cameroun consiste à appréhender l'entreprise comme une institution sociale, c'est-à-dire une partie de la société. Cette dernière fait de l'entreprise non plus seulement une unité vouée à faire des profits ; mais davantage un instrument de contrôle des conséquences de ses activités. Adossée sur l'idée de développement durable, la responsabilité incombe aux sociétés extractives depuis l'adoption du nouveau Code minier par le législateur camerounais de 2016, d'intégrer un mode de développement qui concilie les aspects économiques, sociaux et environnementaux. L'on comprend dès lors que la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est une norme de comportement à travers laquelle le législateur camerounais exige des sociétés extractives de prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et relations avec les populations locales.

Mots-clés : Code minier, encadrement, responsabilité sociale des Entreprises.

### ABSTRACT

*The current entrepreneurial trend in Cameroon is to see the company as a social institution, that is to say a part of society. The latter makes the company no longer just a unit dedicated to making profits; but more an instrument of control of the consequences of its activities. Backed by the idea of sustainable development, the responsibility lies with extractive companies since the adoption of the new Mining Code by the Cameroonian legislator in 2016, to integrate a mode of development that reconciles economic, social, and environmental aspects. It is therefore understood that Corporate Social Responsibility (CSR) is a standard of behavior through which the Cameroonian legislator requires extractive companies to consider social and environmental concerns in their commercial activities and relations with local populations.*

*Keywords: Mining Code, Framework, Corporate Social Responsibility.*



# RISQUE

## La normalisation de l'anticipation du risque environnemental en droit minier camerounais



Diane TAPIMALI MAFOLIGANG

Doctorante en droit minier - Université Dschang (Cameroun)

Chercheure

Centre Africain de Recherches sur les Politiques Énergétiques et minières

Courriel: tapimalidiane@gmail.com

### RÉSUMÉ

Le risque environnemental est inhérent au développement de l'activité minière ; il doit être maîtrisé pour assurer la protection des personnes et des biens et pour garantir l'exploitation durable. L'anticipation du risque est encadrée par les principes de précaution et de prévention dès la conception d'un projet minier. Perçue formellement dans la loi environnementale et implicitement dans le code minier, l'anticipation du dommage est une quasi-utopie en droit camerounais parce qu'elle exige une sécurité absolue dans un contexte où l'on recherche encore le minimum vital. Néanmoins, le législateur organise la prévention environnementale suivant une double logique ; il autorise l'exploitation dont les impacts environnementaux peuvent être maîtrisés et il interdit l'exploitation lorsque les incidences environnementales seraient imprévisibles et irréversibles. Malgré cette consécration, les règles de sécurisation de l'environnement physique et humain sont sans cesse défaillantes. Il faut donc penser à normaliser les bonnes pratiques qui pourraient être adoptées dans un pays à faible législation environnementale.

Mots-clés : Normalisation, risque environnemental, anticipation.

### ABSTRACT

*Environmental risk is inherent in the development of mining activity; it must be controlled to ensure the safety of people and property and to guarantee sustainable exploitation. The anticipation of risk is framed by the principles of precaution and prevention from the design of a mining project. Formally perceived in the environmental law and implicitly in the mining code, the anticipation of damage is a quasi-utopia in Cameroonian law because it requires absolute security in a context where the minimum subsistence is still sought. Nevertheless, the legislator organizes environmental prevention according to a double logic; it authorizes exploitation whose environmental impacts can be controlled and it prohibits exploitation when the environmental effects would be unforeseeable and irreversible. Despite this consecration, the rules for securing installations and preserving the health and safety of people and the environment are constantly failing. It is therefore necessary to think about standardizing good practices that could be adopted in a country with weak environmental legislation.*

*Keywords: Standardization, environmental risk, anticipation.*





## Exploitation des ressources en eau en Afrique : Crises et conflits



Ordy Philaine BETGA AKEUDJI

PhD, Chercheure

Think Tank CEIDES (Centre Africain d'Études Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques), Cameroun

Courriel: ordybetga@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

L'Afrique est aujourd'hui traversée par un vent de violences à différentes échelles, fruit des compétitions pour l'accès à des ressources (économiques, politiques etc.) rares et inégalement partagées et les ressources naturelles s'inscrivent évidemment dans ce registre. L'on pense rapidement aux ressources minières dont l'abondance sur le continent est reconnue aujourd'hui comme une « malédiction », dans la mesure où plusieurs pays dans lesquels elles abondent ont connu (ou subissent) encore des décennies de conflits internes avec entre autres enjeux le contrôle de ces ressources. Il convient cependant de ne point négliger le potentiel de conflictualité autour des ressources en eau, dans un contexte de rareté croissante, physique ou économique, exacerbée par les effets des changements climatiques, d'où la pluralité des crises de l'eau. Dans quelle mesure les crises de l'eau sont-elles au cœur des conflits en Afrique et comment faire de l'eau un instrument au service de la paix sur le continent ? Nous proposons une réflexion autour de données théoriques et empiriques pour mettre en exergue les conflits au cœur de la gestion et de l'exploitation des ressources en eau en Afrique ainsi que les perspectives de construction de la paix dans ce contexte, à travers une gouvernance adaptée.

Mots-clés : Conflits, crises, eau, gouvernance.

### ABSTRACT

*A wind of violence is blowing across Africa, at various scales, resulting from the competition for the access to scarce and unevenly shared resources (economic, political etc.), amongst which natural resources. We quickly think of mineral resources which abundance has been addressed like a "curse" for Africa, as several countries where they are abundant have experienced or are still experiencing decades of internal conflict over the control of these resources. It is however important not to neglect the risk surrounding water resources crises, in a context of growing scarcity, physical or economic, exacerbated by the effects of climate change. To what extent are water resources crises at the center of conflicts in Africa and how can water be an instrument of peace across the continent? We propose to reflect around theoretical and empirical data in order to highlight conflicts related to water resources management and usages in Africa, as well as peacebuilding prospects in this difficult context, through an adequate governance model.*

Keywords: Conflicts, crises, governance, water.



# Politiques agricoles coopératives en Afrique centrale (Zone CEMAC): pour une croissance économique optimale



Dieudonné MBARGA

PhD en Science Politique (spécialité : Gouvernance et Evaluation des Politiques Publiques)  
Université de Douala, Cameroun

Courriel: mbargadion@yahoo.fr

## RÉSUMÉ

Cette contribution souscrit à une instrumentalisation des politiques agricoles à des fins de diversification de l'économie et de croissance inclusive au regard du potentiel agro socioéconomique du secteur agricole en zone CEMAC dans son ensemble (et à l'échelle de chaque pays de la zone de manière spécifique). Sous le prisme d'une analyse stratégique de politique publique, elle plaide pour des politiques agricoles plus coopératives, autrement dit, alliant coopération, concurrence, opportunisme et compétitivité pour booster le développement et l'émergence de l'espace CEMAC.

Mots-clés : Secteur agricole, CEMAC, politiques agricoles, coopératives, croissance inclusive.

## ABSTRACT

*This paper subscribes to an instrumentalization of agricultural policies for the purposes of diversification of the economy and inclusive growth with regard to the agro-socioeconomic potential of the agricultural sector in the CEMAC zone as a whole (and at the countries level in a specific way). Through a strategic public policy analysis, it pleads for more cooperative agricultural policies, in other words, combining cooperation, competition, opportunism and competitiveness to boost development for the emergence of the CEMAC area.*

*Keywords: Agricultural sector, CEMAC, agricultural policies, cooperative, inclusive growth.*



# La pénalisation croissante des droits sociaux : justiciabilité ou expression d'une déresponsabilisation de l'État camerounais ?



Rodrigue TCHATCHOUANG TCHEJIP

PhD en Droit pénal et Sciences Criminelles,

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel: rodriguetchejip@gmail.com

## RÉSUMÉ

Le droit trouve tout son sens et son essence dès qu'il peut faire l'objet de réclamation devant une juridiction indépendante et impartiale. Les droits de l'homme qui se subdivisent en plusieurs générations de nos jours connaissent pourtant des sorts différents en ce qui concerne leur justiciabilité. Si les droits civils et politiques ne posent pas de problème de justiciabilité, les droits sociaux, économiques et culturels ne sont pas soumis aux mêmes facilités d'invocabilité devant le juge camerounais. L'injusticiabilité des droits sociaux s'explique par leur caractère collectif qui fait que l'Etat en soit le principal débiteur. En tant que tel, ces droits seraient logiquement justiciables devant la juridiction constitutionnelle ou mieux seront susceptibles de faire l'objet de réclamation de masse. Seulement, les dispositions du code pénal camerounais ; ancien comme nouveau ont prévu des incriminations qui tendent à la protection ou encore plus à la sanction des dits droits. Si l'œuvre de justiciabilité peut être appréciée, il n'en demeure pas moins que celle-ci opère un glissement de responsabilité de l'Etat vers le citoyen.

Mots-clés : Justiciabilité, déresponsabilisation, pénalisation, droits sociaux.

## ABSTRACT

*Law finds its full meaning and essence as soon as it can be the subject of complaints before an independent and impartial court. Human rights, which are subdivided into several generations today, however, have different fates with regard to their justiciability. If civil and political rights do not pose a problem of their justiciability, social, economic and cultural rights are not subject to the same invocability before the Cameroonian judge. The injustice of social rights is explained by their collective nature which makes the State the main debtor. As such, these rights would be logically justiciable before the constitutional court. Only the provisions of the Cameroonian penal code; old as new have foreseen incriminations which tend to the protection or even more to the sanction of these rights. If the work of justiciability can be appreciated, the fact remains that it operates a shift of responsibility from the State to the citizen.*

*Keywords: Justiciability, relieve, penalization, social right.*



# La prévention comme prisme de réalisation optimale des opérations de paix en Afrique



Naïmatou YOUPANGAIN LIMBEPE  
Doctorante en Droit  
Université de Douala (Cameroun)  
Email : naimatoulimbepe@gmail.com

## RÉSUMÉ

La consécration des compétences des organisations internationales africaines en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale, se fera dans un contexte de désengagement des Etats occidentaux dans l'opérationnalisation militaire des opérations de maintien de la paix sous mandat onusien. Ce désengagement a mis parallèlement en lumière la nécessité pour les organisations africaines ayant compétence en matière de maintien de la paix de se donner les moyens de prévenir efficacement les situations de menaces permanentes à la paix internationale sur le continent. L'approche préventive du maintien de la paix apparaît comme relevant d'un registre à la fois stratégique et opérationnel qui, dans la perspective de la présente réflexion, mérite un effort supplémentaire de mise en discussion et en démonstration. C'est pourquoi la dimension démonstrative de l'analyse s'attache à répondre inégalement aux questionnements relatifs au « pourquoi » et au « comment » de la mobilisation de la prévention comme prisme d'opérationnalisation des opérations de paix sur le continent.

Mots-clés : Prévention, autonomisation, régionalisation, coopération, opération de paix, efficacité.

## ABSTRACT

*The consecration of the skills of African international organizations in the maintenance of peace and international security will take place in a context of disengagement of Western States in the military operationalization of peacekeeping operations under UN mandate. This disengagement has also highlighted the need for African organizations with competence in peacekeeping to acquire the means to effectively prevent situations of permanent threats to international peace on the continent. The preventive approach to peacekeeping appears to be part of a register that is both strategic and operational which, from the perspective of this reflection, deserves an additional effort of discussion and demonstration. This is why the demonstrative dimension of the analysis seeks to respond unequally to questions relating to the "why" and how of the mobilization of prevention as a prism for the operationalization of peace operations on the continent.*

*Keywords: Prevention, empowerment, regionalization, cooperation, peace operation, efficiency.*





# ONGE et Co-construction de l'action publique en faveur de l'éducation au développement durable dans la Réserve de la biosphère du Dja au Cameroun



Henri Ludovic MBOHA NYAMSI  
Université de Yaoundé 2, Yaoundé, Cameroun  
Courriel: nyamsihenri@gmail.com

## RÉSUMÉ

Caractérisée au départ par une gestion monolithique de l'Etat, l'action publique en général et celle relative à l'Education au Développement Durable (EDD) en particulier a, avec le processus de décompression autoritaire des années 1990 connu l'entrée en jeu d'autres acteurs notamment les ONGE dont la présence est légitimée par l'expertise qu'elles sont en mesure d'apporter. Cette dynamique est traduite dans le cadre de la gestion de la Réserve de la Biosphère du Dja (RBD) où les ONGE jouent un rôle important en matière d'EDD. Ces dernières constituent des médiateurs dans les relations gouvernants-gouvernés en ce sens qu'elles accompagnent tant les uns dans l'élaboration des politiques publiques en général et d'EDD dans le secteur de l'enseignement en particulier, que les autres à travers des programmes de sensibilisation et intégrateurs en vue de les préparer à faire des choix dans le sens de l'éthique écologique, la justice sociale et la croissance économique. Ce travail sur la place des ONGE dans la gestion de la RBD met en exergue une approche remarquable de collaboration entre Etat et société civile dans la gouvernance publique, mieux un savant alliage entre l'Etat et les ONG dans la promotion de l'EDD dans un contexte où ces dernières jouent généralement un rôle minimal, quand elles ne sont pas simplement mises à l'écart.

Mots-clés : Éducation au développement durable, action publique, ONGE, Réserve de la Biosphère du Dja.

## ABSTRACT

*Solely managed at the beginning by the state, public policy in general and the one in the domain of Education for Sustainable Development in particular, has, since the gradual regression of totalitarianism in the 1990s, witnessed the integration of other stake holders namely ENGOs whose presence in the domain is justified by the expertise they can provide. This dynamics is expressed in the management of the Dja Biosphere Reserve (DBR) whereby ENGOs play an important role in Education for Sustainable Development (ESD). These ENGOs are mediators in the relationship between the administration and the population in the sense that they help both parties, the one party in the elaboration of public policies in general and specifically of Education for Sustainable Development in the domain of teaching and the other through sensitization and integration programs to enable them make choices that promote ecological ethics, social justice and economic growth. This write up on the place of ENGOs in the management of Dja Biosphere Reserve highlights an original approach in the collaboration between the state and civil society organizations, a partnership between the state and ENGOs in the promotion of Education for Sustainable Development in a context wherein these NGOs generally play a minimal role when they are not totally sidelined.*

*Keywords: Education for sustainable development, Public Policy, Dja Biosphere Reserve.*

